

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION</b> <b>1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023</b>
-------------------------------------------------------------------

L'an deux mil vingt-trois le 07 décembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

<b>DATE D’AFFICHAGE</b> <b>1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023</b>
----------------------------------------------------------------

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Monsieur Pascal LEMAITRE, Madame Lynda LEVERD, Monsieur Serge JARDIN, Madame Catherine de la HOUGUE, Messieurs Denis MARTIN, François JOEL, Arnaud MAHE, Bernard GERARD, Mesdames Claire TANGY, Pascale DUVAL, Monsieur Mathias LEFRANC, Madame Elisabeth GREGOIRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.  
Mme Sophie LEFRANC qui donne procuration à M. Mathias LEFRANC.  
M. Fabien GESLOT qui donne procuration à Mme Elisabeth GREGOIRE.  
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à M. Jean-Benoît RAULT.  
Mme Micheline CAVE qui donne procuration à M. Denis MARTIN.  
Mme Béatrice HEUVELINE qui donne procuration à M. Serge JARDIN.  
M. Didier LEGRAND qui donne procuration à M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR.  
Mme Catherine de la HOUGUE qui donne procuration à Mme Claire TANGY.  
Mme Lydie LEBLOND

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mme Françoise LENOIR, Monsieur Emmanuel LECONTE.

Monsieur Serge JARDIN a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 27**

**Présents : 15**

**Procurations : 08**

**Votants : 23**

**DEL07122023/121**

**AJOUT DE CINQ POINTS A L'ORDRE DU JOUR.**

Madame le Maire prend la parole et demande à l'assemblée la possibilité de rajouter cinq points à l'ordre du jour :

- Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat.
- Convention pour la réalisation d'un audit énergétique et de conversion par le SDEM 50.
- Décision modificative 3. Budget communal.
- Décision modificative 2. Budget assainissement.
- Camping. Non restitution de l'acompte en cas d'annulation de séjour.

Le conseil municipal émet à l'unanimité des votants un avis favorable.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire

Le secrétaire de séance,

Sabrina REGNAULT

Serge JARDIN

